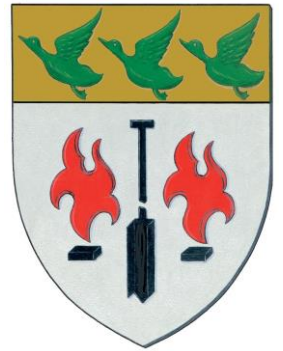


Le Canard MUNICIPAL



Numéro 91

SAINT-SAUVEUR

Juillet 2017



LM AVENTURE: Une entreprise spécialisée dans le camping car

Cette photo prise par un drone le matin de l'inauguration. Celle-ci a eu lieu le 27 mai en présence de nombreuses personnalités et les 600 invités se sont pressés pour voir les nouveautés."LM Aventure est une structure familiale spécialisée dans le camping car depuis 2002. Aurélien MARCHAND a repris l'activité de son père en 2013. Le site historique situé à Flesselles est spécialisé dans la pose d'accessoires et la réparation de camping toutes marques (atelier agréer Truma, Alde, Thetford, ..) et va prochainement rejoindre notre zone. Le nouveau site de St Sauveur avec 5 employés, vous accueille sur un espace 5300 m2 dont 350m2 de magasin et d'un parc expo d'environ 50 camping car neufs et occasions de marque Benimar, Pilote, Dethleffs, Mc Louis et Globeford.



Le poste de la station est en place

Les travaux sur les stations d'épuration se poursuivent et les contraintes techniques liées à la proximité de la voie ferrée d'Ailly-sur-somme obligent parfois à modifier le projet. Le gros œuvre et l'installation du matériel spécifique sont presque achevés. Le nouvel équipement ne reçoit pas encore d'eaux usées. Il reste maintenant à amener nos effluents à la nouvelle structure. Le réseau de transfert entre la station de Saint-Sauveur et celle d'Ailly est en cours de réalisation. Le point de départ de cette nouvelle canalisation étant un poste de refoulement préfabriqué de 30 tonnes mis en place à l'aide d'une grue. Une chambre à vannes en cours de réalisation vient compléter cet ensemble qui se trouve à côté du bassin biologique de notre station qui sera transformé en bassin tampon en toute fin de travaux. Le silo de stockage des boues sera démonté ainsi que l'actuel local de service. Des conduits seront remplacés à proximité de la station d'Ailly pour absorber ces rejets supplémentaires en provenance des villages de Breilly et Saint-Sauveur. Parallèlement, le SITE travaille sur la délégation de service public nécessaire au traitement des eaux usées sur les trois communes et sur un plan d'épandage destiné à accueillir les boues après stockage dans le silo prévu à cet effet à la sortie de notre village.

Légion d'honneur pour un des nôtres

Par décret du Président de la République en date du 14 avril 2017 et sur proposition de monsieur le garde des Sceaux, monsieur le bâtonnier Gonzague de Limerville a été nommé au grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur.

Cette distinction dans l'ordre le plus prestigieux de notre pays récompense le travail de Gonzague de Limerville depuis 1993 au sein des conseils de l'Ordre des avocats du barreau d'Abbeville puis du barreau d'Amiens dont il aura été par deux fois bâtonnier. Maître Gonzague de Limerville est actuellement avocat au barreau d'Amiens et associé de la SCP Croissant – de Limerville – Orts – Legru installée à Amiens et Abbeville. Il est aussi vice-président de la Conférence des Bâtonniers des Hauts de France dont il est membre fondateur.

Le code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire précise que « La Légion d'honneur est la plus élevée des distinctions nationales. Elle est la récompense de mérites éminents acquis au service de la nation, soit à titre civil, soit sous les armes ». L'ordre de la Légion d'honneur a été créé en 1802 par Napoléon Bonaparte. Les différents grades sont du plus bas au plus haut : chevalier, officier, commandeur, grand officier et grand-croix. La devise de cet ordre est « Honneur et patrie ».

Le conseil municipal de Saint Sauveur adresse toutes ses félicitations au bâtonnier Gonzague de Limerville.



L'effacement des réseaux se poursuit

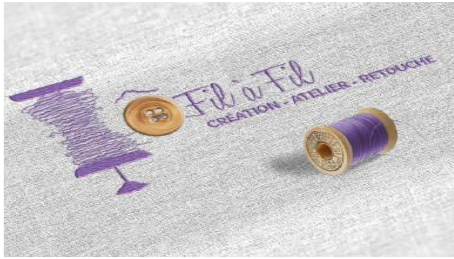
Lors de la réunion du 30 mai, le Conseil Municipal a voté la nouvelle estimation pour la mise en

souterrain des réseaux dans les rues Roger Salengro, Pierre Brossolette et impasse Guy Moquet. De même, de nouveaux candélabres de couleur grise avec des lanternes à led qui baissent d'intensité la nuit pour consommer moins seront installés dans les rues en chantier. Ces travaux sont inscrits dans le calendrier de la FDE (fédération départementale d'énergie) porteur du projet pour débuter en septembre. C'est l'entreprise Cégelec qui sera chargée de cette réalisation. Celle-ci est co-financée par la FDE et la commune. Le coût de cet effacement pour la FDE est de 158 780 € HT pour le réseau électrique, 95 510 € HT pour l'éclairage public et 66 060 € HT pour le réseau téléphonique. La participation de la commune est de 91 695 € HT pour le réseau électrique, 77 208 € HT pour l'éclairage public et 41 618 € HT pour le téléphone. Cette nouvelle estimation a été revue à la hausse. En effet, dans la précédente la remise en état était superficielle et comme l'aménagement paysager ne va pas se faire dans l'immédiat, il faut une réfection correcte.

Une borne pour voiture électrique

La FDE a proposé à la commune d'implanter une borne de recharge pour des véhicules électriques. Les utilisateurs de ce type d'énergie vont être plus nombreux et ce système va se développer. Il faut donc offrir la possibilité de recharger les batteries à ceux qui habitent dans le secteur. Le site retenu se trouve à proximité du transformateur à côté de la salle Jean Paszek. Le coût total du projet revient à 14 400 € et la participation pour la commune est de 3 600 € HT. Le temps de recharge peut prendre de 1 à 3 heures et 2 véhicules peuvent se brancher en même temps. La consommation électrique est facturée aux particuliers qui utilisent ce service.





Atelier de couture

Une habitante du village vous propose un atelier de couture et création.

Elle accueille les adultes comme les adolescents(es) afin de les initier et faire découvrir le monde du fil.

Cet atelier se fera sur la commune de Saint Sauveur une fois par semaine durant 2H par groupe de 6 personnes maximum.

Elle se tient également à disposition pour des cours en particuliers à domicile.

Les dates et heures seront définies en fonction du nombre d'inscrit.

Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante.

Ofilafil264@gmail.com

Venez nombreux(es)

Le chauffage de la salle J.Paszek

La Sarl Société Fiallet a œuvré en ce mois de juin pour installer le nouveau système de chauffage dans la salle Jean Paszek. Ce nouveau mode de chauffage est composé de 6 aérothermes à gaz répartis sur toute la longueur du bâtiment et d'une chaudière murale à ventouse alimentant 4 radiateurs installés dans les pièces annexes (vestiaires, bar...). Le devis s'élève à 27 528 € HT pour l'ensemble en fourniture et pose. Les employés communaux ont démonté les gaines de ventilation de l'ancienne chaufferie.

Saint-Sauveur avaient été conviés le samedi 18 mars dès 9 heures pour passer les marais au peigne fin afin d'ôter ces déchets abandonnés par des gens peu respectueux. Au total, ce sont 3 tonnes de détritiques qui ont été ramassés par les 135 personnes présentes équipées de gilets orange et de gants. Parmi les participants on peut citer : les chasseurs, les pêcheurs, les promeneurs, les clubs de plongée, le club des chiens terre neuve, le club de jet ski, les sauveteurs en mer, le club Amiens triathlon, l'association des modèles réduits, le Conseil Municipal, le responsable de la base et toutes les associations du village. Félicitations à

ceux qui se sont associés malgré le mauvais temps à cette manifestation qui s'appelle dorénavant « Hauts-de-France propres ». Le coordinateur régional, Jean Pilniak et la Conseillère Départementale, Catherine Bénédini étaient présents au « Mille Clubs » de la base nautique lors de la collation offerte par la Municipalité. Ils ont remercié les acteurs de cette opération.

Remplacement de candélabres

Les lampadaires de la résidence des Vignes et de la haie Pâtissière sont oxydés à la base et le remplacement des mâts est nécessaire. L'électricien chargé de la maintenance de l'éclairage public nous a fourni un devis pour les remplacer. De même, les lanternes seront à leds pour consommer moins. Le Conseil Municipal du 30 juin a voté le devis de 10 000 € HT pour l'amélioration de l'éclairage public dans ces zones.



Une semaine en Bretagne

Du 14 au 20 mai, vingt personnes du groupe « Ches Vadrrouilleux » ont passé une semaine aux Écuries de Kerbalan à Gommenec'h dans les Côtes d'Armor. Des activités intéressantes et variées nous ont été concoctées par Brigitte, propriétaire du gîte.

Voici le programme de la semaine : visite de Dinar et thalasso le lundi. Visite des îles de l'Archipel de Bréhat à bord d'Eulalie sardinier de 1900 le mardi. Randonnée en forêt de Penhoat et visite à Tréguier de la brasserie qui fabrique la bière Philomène le mercredi. Journée spectacle dans la ferme Marie Guerzaille à St Caradec le jeudi. Randonnée au Chaos du Gouet au fil de l'eau et découverte de la pratique de longecôte (randonnée aquatique) le vendredi.

Ce séjour des plus agréables a enchanté tout le groupe qui est prêt à repartir l'année prochaine.

La canicule

Notre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont réunies : Il fait très chaud, la nuit la température ne baisse pas ou très peu et cela dure depuis plusieurs jours. C'est la canicule.

Pendant la saison estivale et selon l'âge, notre corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Si l'enfant et l'adulte transpirent beaucoup et perdent de l'eau, ils risquent la déshydratation, par prévention il faut boire beaucoup d'eau, ne pas rester au soleil et ne pas faire d'efforts physiques intenses etc... La personne âgée elle, transpire peu et a du mal à se maintenir à 37° C, la température de son corps peut augmenter : elle risque le coup de chaleur (hyperthermie). Il lui faut boire environ 1,5 l d'eau par jour, se mouiller la peau plusieurs fois par jour, rester au frais, ne pas sortir aux heures les plus chaudes.... prendre des nouvelles de son entourage pour maintenir le contact.

D'ici quelques jours, qu'elles ne s'en étonnent pas, les personnes de 70 ans et plus, vivant seules au village, recevront une lettre de la mairie les informant qu'elles vont recevoir une petite visite de courtoisie de 3 membres du C.C.A.S pour échanger quelques mots. Accueillez-les avec gentillesse comme cela s'est déjà produit. À bientôt. (en plus, elles seront porteuses d'un petit cadeau de bienvenue !).

Des nouveautés à l'église

Depuis le début juillet, l'église est mieux éclairée notamment sur les transepts. Sur les côtés, il n'y avait pas de spots. C'est maintenant chose faite, des doubles spots à leds éclairent ces zones d'ombre ainsi que les autels. L'éclairage de zone centrale a été équipé du même type de luminaire. Ces améliorations d'un coût de 2 880 € HT ont été votées par le Conseil Municipal. Par ailleurs, un drap brodé par Thérèse Govin de motifs avec des feuilles de

vigne et d'épis de blé orne l'autel central.



Commémorations

Durant l'année, différentes commémorations ont lieu : Cérémonies des Déportés le 30 avril, de la Victoire 1945 le 8 mai, de l'Appel du Général De Gaulle le 18 juin, le 14 juillet et de l'armistice le 11 novembre.

Ces commémorations pour nous souvenir de tous ceux qui ont souffert et donné leur vie pour que nous puissions vivre en paix aujourd'hui.

Mais malheureusement, dans notre commune comme dans beaucoup d'autres, peu de personnes se déplacent et accompagnent les anciens combattants jusqu'au monument aux morts pour y déposer une gerbe et respecter une minute de silence.

On se dit peut-être que les guerres de 14-18 et 39-45 sont lointaines et qu'avec la construction de l'Europe, cela n'arrivera plus jamais. Pourtant, même s'ils nous paraissent lointains, de nombreux pays sont encore en guerre et des attentats frappent notre pays et l'Europe de plus en plus fréquemment.

Alors peut-être qu'en nous souvenant de l'horreur de ces guerres, en expliquant à nos enfants la souffrance de la population et des combattants, en venant aux commémorations, pourrions-nous faire qu'ils aient envie d'œuvrer pour la paix

L'aide à domicile

L'Assemblée Générale de l'AMD de Flixecourt s'est tenue à la salle des

fêtes d'Airaines le 13 juin 2017 en présence des membres actifs (conseillers d'administration et délégués de communes d'intervention). Après l'ordre du jour annuel, président et directeur ont fait le point sur le projet de fusion de l'AMD avec Familles Rurales d'Airaines. Un nouveau Conseil d'Administration a été formé de 8 membres du CA de Flixecourt et 5 membres de celui de Familles Rurales, axé sur une gouvernance équilibrée de la nouvelle association, en fonction du poids financier et nombre d'heures des 2 entités. De 76 associations avant 2000, puis 54 en 2014, l'objectif des instances départementales est actuellement de ne plus avoir comme interlocuteurs que 10 associations effectuant chacune 100.000 heures de travail par an.

Cette fusion, avec dissolution de Familles Rurales et son absorption par l'AMD permettra d'atteindre plus de 150.000 heures annuelles.

Si le projet, en passe de se réaliser, réussit avec siège à Flixecourt, il subsiste une agence à Airaines. La fusion est reportée pour problèmes administratifs au 1^{er} janvier 2018. Cette Assemblée Générale fut honorée de la présence de Conseillers Départementaux qui ont encouragé les professionnels de l'Aide à Domicile à poursuivre leur travail de qualité auprès des personnes âgées, après avoir salué leur engagement et leur esprit d'équipe afin d'organiser au mieux la nouvelle structure.



La Bibliothèque

L'aménagement intérieur de la Bibliothèque a commencé avec l'arrivée d'une grande partie du matériel commandé chez Borgeaud : rayonnages, bacs à albums, poufs et banquettes pour les enfants, tables et chaises.....

Avant de pouvoir être prêté, chaque livre doit :

- Etre enregistré sur le logiciel commun aux bibliothèques de la Communauté de Communes,
- avoir une côte permettant de le classer et de le repérer dans la bibliothèque.

- Etre recouvert.

Beaucoup de temps à passer lorsqu'on sait que, vu le nombre d'habitants dans la commune, il faut environ 3000 livres dans la bibliothèque.

Ce travail fastidieux a commencé mais, comme une ouverture après l'été est souhaitée, un prêt de livres de la Bibliothèque Départementale permettra de remplir les rayonnages et les bacs. Ce choix de livres est en cours.

Et une citation de Larry Beinhart « Les bibliothèques sont des havres de liberté, des refuges propres et secs dans un monde livré aux intempéries ».

Le retour des 4 jours à l'école

La rentrée se prépare et le nouveau gouvernement donne la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours de classe. Un sondage a été effectué auprès des parents afin qu'ils se prononcent sur cette éventualité. Une grande majorité s'est prononcée pour (78% à l'école maternelle et 75% à l'école élémentaire). Suite à ce plébiscite, la Mairie a réuni un Conseil d'école extraordinaire avec les deux écoles et celui-ci a voté à l'unanimité pour l'option des quatre jours. Le Maire a déposé une demande de dérogation auprès du rectorat et le 7 juillet, l'inspecteur d'Académie nous a informés qu'il émettait un avis favorable sur le choix de la commune et validait l'organisation des horaires de classe. Dorénavant, la semaine de classe se déroule sur quatre journées de six heures. Chaque matinée est de 3h30 de cours et 2h30 l'après-midi. A cet horaire viendra se greffer, un temps destiné aux APC dispensé par les enseignantes. Les horaires des TAP seront abandonnés à la rentrée. Ces contraintes initiées par le précédent gouvernement étaient très coûteuses pour les communes et la gestion des intervenants était problématique.

A Retenir

- 13-07 : 22h Retraite aux flambeaux
- 14-07 : Fête Nationale : nombreux jeux
10 h Concours de Pêche à la truite gratuit
21 h Bal et feu d'artifice
- 20-07 : 19h Randonnée crépusculaire
- 29/30-07 : Concours aux silures
- 20-08 : Challenge Martin, Paszek et Hoshstatter au stade Robert Martin
- 21-08 : Ouverture de la chasse au marais

1/2/3-09 : Enduro de la carpe au « ball trap »

10-09 : 34^{ème} réderie

Frites moules à l'Arcade par le CCAS

07-10 : repas de l'AVDEC avec spectacle

15-10 : 18 h 30 Commémoration des morts

22-10 : Repas des aînés à l'Arcade

04-11 : Théâtre en Mairie avec Sésame

04-11 : Repas du Théâtre à l'Arcade

05-11 : 2^{ème} Concours aux carnassiers

11-11 : 11 h Cérémonie de l'Armistice et repas des anciens combattants à Ailly

15-11 : A.G. du théâtre en Mairie